

Formulaire d'accès Internet sans fil

Veuillez lire attentivement le formulaire complet. En remplissant ce formulaire, vous comprenez et convenez des lignes directrices ci-dessous.
Tout manquement de vous conformer aux modalités causera l'annulation des services sans remboursement.

EXPOSITION : _____ DATES: _____
CONTACT : _____ N° DE KIOSQUE : _____
NOM DE LA SOCIÉTÉ : _____
ADRESSE : _____ VILLE : _____
PROVINCE/ÉTAT: _____ COURRIEL : _____
CODE POSTAL : _____ TÉL. : _____ TÉLÉC. : _____
N° DE CARTE DE CRÉDIT : _____ DATE D'EXPIRATION : _____ NOM DU TITULAIRE : _____
SIGNATURE DU TITULAIRE : _____ TITULAIRE DE LA CARTE E-MAIL : _____
VISA MASTERCARD AMERICAN EXPRESS

Pour vous faciliter la tâche, ce formulaire de commande nous servira d'autorisation de débiter votre carte de crédit pour tous les frais additionnels encourus.

Les points d'accès sans fil, les serveurs DHCP, les appareils de traduction d'adresses de réseau et les serveurs mandataires fournis par le client sont strictement interdits sur le réseau du PCTM. L'installation de ces dispositifs provoquera l'annulation immédiate des services commandés.

<p>Accès Internet sans fil</p> <p>Premier code d'accès : 395 \$ + 13 % TVH</p> <p>Codes d'accès supplémentaires : 150 \$ + 13 % TVH</p> <p>Une connexion au réseau sans fil interne du PCTM requiert un appareil doté d'une connectivité sans fil et d'un navigateur Internet.</p>	<p>Un code d'accès sans fil est requis par appareil.</p> <p>Les codes ne peuvent être utilisés qu'avec un appareil à la fois. Les codes sont transférables.</p> <p>Le service sans fil ne doit pas être commandé pour des appareils qui seront installés dans une structure fermée.</p> <p>À cause des interférences générales sur la bande radio 2,4 GHz (b/g/n), le PCTM exige que les appareils utilisés soient configurés pour pouvoir utiliser les protocoles sans fil sur la bande radio 5 GHz (a/n, ac).</p>	<p>Nb requis</p>
---	---	------------------

Renseignements importants :

- L'accès Internet sans fil utilise un mode de diffusion partagé et un spectre des radiofréquences sans licence. La contention et les interférences peuvent avoir un effet marqué sur le débit de connexion. Le PCTM exige que les clients utilisent des appareils fonctionnant sur la bande 5 GHz (a/n, ac) pour limiter ces problèmes. Le PCTM ne garantit pas le niveau de service sur la bande radio 2,4 GHz (b/g/n).
- Le PCTM recommande que les clients détiennent les droits d'administrateur sur les appareils qui seront connectés sur son réseau.
- L'utilisation d'appareils de retransmission sans fil (comme les appareils Mi-Fi) est strictement interdite.
- L'utilisation de routeurs est interdite sans l'autorisation du Services technologiques.
- N'activez pas les points d'accès sans fil à partir d'appareils personnels, car ceci vient s'ajouter aux interférences générales de la zone.

<p>Équipement pouvant être acheté (le cas échéant, et selon la disponibilité)</p>	<p>Adaptateur sans fil 5 GHz pour ordinateurs portatifs Windows, 75 \$ ch. + 13 % TVH (droits d'administrateur requis pour cet appareil)</p>	<p>Nb requis</p>
<p>Veuillez indiquer tout service spécial requis :</p>		

Aucun remboursement n'est effectué pour les commandes annulées après le début de l'événement, ou pour les services installés et non utilisés au cours d'un événement (sans exception). Les prix sont basés sur les tarifs actuels et peuvent être modifiés sans préavis. Les réclamations ne seront pas prises en compte à moins d'être soumises par le client avant la fin de l'événement.

Consultez le verso de ce formulaire pour connaître la liste complète des conditions générales.

Section du Palais des congrès du Toronto métropolitain seulement		
Date de réception :	Paiement reçu :	Payé par : Carte de crédit : _____ N° de chèque : _____ N° bon de commande : _____
Réseau :	Attribution :	Services requis :

N° HST 12140 3141 RT0001

Veuillez faire parvenir le formulaire dûment rempli à : Palais des congrès du Toronto métropolitain, Services technologiques
255, rue Front Ouest, Toronto, Ontario M5V 2W6

Conditions générales des services Internet

1. Modalités de paiement :

- Les tarifs standards s'appliqueront à tous les formulaires de commande de services Internet ou de réseau reçus par le Palais des congrès du Toronto métropolitain (PCTM) moins de quatorze (14) jours **AVANT** le début de l'événement.
- Toutes les commandes de service doivent être accompagnées d'un paiement. Aucune commande de service ne sera traitée sans paiement. Les exposants ayant des soldes dus d'un événement précédent doivent tout d'abord rembourser ces montants avant que les services puissent être fournis. Le solde lié à l'événement actuel ainsi que tous frais encourus sur les services supplémentaires doivent être payés en entier avant le début de l'événement, sinon le ou les services seront débranchés. **SANS EXCEPTION.**
- Les paiements par chèque, par mandat, par carte American Express, Visa ou MasterCard sont acceptés.
- Le remboursement des trop-perçus sera traité par le service de la comptabilité du PCTM dans les 15 à 30 jours suivant la fin de l'événement.

2. Les prix peuvent être modifiés sans préavis.

3. Le PCTM se réserve le droit d'exiger un dépôt de garantie pour certains services et équipements de télécommunications **AVANT** l'installation.

4. Le client est responsable d'assurer la remise de l'équipement loué, en bon état de marche, au service de la technologie du PCTM. **NE LAISSEZ PAS L'ÉQUIPEMENT SANS SURVEILLANCE AU KIOSQUE.**

5. Toutes les réclamations et tous les litiges doivent être signalés au service de la technologie **AVANT** le démontage de l'événement. Aucun remboursement ne sera émis pour les services défectueux qui ne sont pas signalés. **SANS EXCEPTION.**

6. Les tarifs indiqués pour toutes les connexions incluent l'acheminement du service au kiosque de la façon la plus pratique, et **N'INCLUENT PAS** tout équipement additionnel, câblage spécial, configuration matérielle ou logicielle, ou placement spécial de services de communication.

7. Les avis d'annulation doivent être reçus au moins sept (7) jours **AVANT** la date prévue du début de l'événement.

8. Des frais de 20 % sur le prix standard s'appliqueront par service commandé pour tout changement, déplacement ou annulation dans les 7 jours précédant la date prévue du début de l'événement.

9. Aucun remboursement n'est effectué pour les commandes annulées après l'ouverture de l'événement, ou pour les services installés et non utilisés au cours d'un événement.

10. Le service Internet/réseau est pris sous contrat pour les jours de l'événement seulement. Le service Internet/réseau sera débranché la dernière journée de l'événement, dans une période d'une (1) heure après l'heure de clôture officielle. Veuillez signaler au service de la technologie du PCTM toute exigence spéciale.

11. Le PCTM ne sera aucunement responsable de tout travail de découpage ou de modification fait au revêtement du sol pour acheminer le service au kiosque. Les services sont fournis à partir de boîtiers de sol disposés à intervalles de 28 pieds dans la salle des exposants.

12. Seuls les techniciens autorisés du PCTM peuvent exécuter les tâches de câblage dans l'installation (sauf le câblage au kiosque même). La livraison de TOUTE ligne téléphonique ou de transmission commandée auprès d'un fournisseur externe ne sera permise que jusqu'à un point de démarcation précisé par le service de la technologie du PCTM. Des frais additionnels seront imputés pour acheminer les services jusqu'au kiosque.

13. Tout matériel ou équipement fourni par le PCTM demeure la propriété du PCTM, et ne devra être enlevé QUE par du personnel du PCTM.

14. Tout équipement perturbant toute partie de l'infrastructure du PCTM sera enlevé et ne sera pas installé de nouveau avant que le problème ait été corrigé à l'entière satisfaction du service de la technologie du PCTM.

15. Le service de la technologie ne fournit pas de soutien technique pour les problèmes informatiques, qu'ils soient matériels ou logiciels.

16. Le service de la technologie ne fournit pas de soutien technique pour les problèmes liés à la configuration de l'équipement informatique.

17. Tous les dispositifs utilisés dans le réseau pour l'accès Internet exigent soit un code d'accès sans fil, une adresse IP ou des frais s'appliquant à chaque appareil, qui sont assignés par le service de la technologie du PCTM.

18. Le PCTM ne permet pas l'utilisation de routeurs, de serveurs mandataires, de serveurs DHCP ou de points d'accès sans fil sur une connexion Internet haute vitesse standard. L'installation de ces dispositifs provoquera l'annulation immédiate des services commandés, sans remboursement.

19. À cause de la nature dynamique d'Internet, le PCTM ne saurait garantir tout niveau de rendement ou d'accessibilité au-delà de sa passerelle. Le PCTM, toutefois, surveille l'achalandage et la consommation de bande passante afin d'assurer un niveau de rendement Internet acceptable pour tous les utilisateurs.

20. Services sans-fil :

- Le rendement de la connexion sans fil ou du système, la durée de vie des piles et les fonctionnalités peuvent varier selon vos configurations particulières de matériel et de logiciels.
- Les points d'accès sans fil sont strictement interdits sauf sur autorisation expresse du Palais des congrès du Toronto métropolitain.
- Le client doit fournir son propre dispositif conforme à la norme 802.11 (a/n ou ac) fonctionnant sur la bande 5 GHz.
- L'accès Internet sans fil utilise un mode de diffusion partagé et un spectre des radiofréquences sans licence. La contention et les interférences peuvent avoir un effet marqué sur le débit de connexion. Le PCTM exige que les clients utilisent des appareils fonctionnant sur la bande 5 GHz (a/n, ac) pour limiter ces problèmes. Le PCTM ne garantit pas le niveau du service sur la bande radio 2,4 GHz (b/g/n).
- Le PCTM exige que les clients détiennent les droits d'administrateur sur les appareils qui seront connectés au réseau.
- L'utilisation d'appareils de retransmission sans fil (comme les appareils Mi-Fi) est strictement interdite.
- L'utilisation de routeurs est interdite sans l'autorisation du Service des télécommunications.
- N'activez pas les points d'accès sans fil à partir d'appareils personnels, car ceci vient s'ajouter aux interférences générales de la zone.

21. Exigences et responsabilités du client pour le service Internet – Le client est responsable de ce qui suit :

- Ordinateurs, postes de travail, etc.
- Carte d'interface réseau standard Ethernet (interface RJ45 ou adaptateur sans fil) pour chaque ordinateur.
- Configuration appropriée de l'équipement informatique pour connexion TCP/IP.
- Services électriques pour son kiosque, sa salle ou son emplacement de service.
- Un logiciel à jour de protection antivirus (p. ex., Norton ou McAfee) doit être installé et activé pour tous les ordinateurs liés à Internet. Ne pas installer et exécuter tel logiciel de protection antivirus pourrait causer la suspension temporaire de la connexion jusqu'à ce que tel logiciel soit installé ou activé.
- Les services Internet sont fournis sans garantie. Le PCTM et son fournisseur d'accès à Internet ne sauraient garantir un service ininterrompu ni que l'information obtenue sur le Web sera exempte de virus, de cheval de Troie ou d'autre logiciel malveillant. Le PCTM ne pourra être tenu responsable des réclamations, pertes, poursuites, dommages, litiges ou procédures encourus parce que d'autres utilisateurs ont eu accès à votre matériel ni des brèches de sécurité, de l'écoute électronique ou de l'interception non autorisée de données reçues ou envoyées. Le PCTM ne pourra pas plus être tenu responsable de la perte ou la suppression de fichiers, d'erreurs, de défauts, de retards dans l'exécution et la transmission. La vitesse du service peut varier selon l'emplacement, la qualité de la ligne, le câblage interne, le trafic Internet et d'autres facteurs hors du contrôle du PCTM. Le PCTM fournit les services du mieux qu'il peut et ne garantit pas les vitesses de téléchargement. Les utilisateurs conviennent de ne pas poster ou transmettre de contenu illégal, menaçant, abusif, diffamatoire, blasphématoire, obscène, pornographique ou raciste ni de logiciels malveillants quelconques.

Veuillez faire parvenir le formulaire dûment rempli à : Palais des congrès du Toronto métropolitain, Services technologiques
255, rue Front Ouest, Toronto, Ontario M5V 2W6